



# FINALE COUPE D'ALGÉRIE 2024 MCA VS CRB : QUI ACCROCHERA LA 9<sup>e</sup> ÉTOILE ?

Page 14

RÉUNION  
DU GOUVERNEMENT

PLUSIEURS DOSSIERS  
EXAMINÉS

Page 3

ISSN : 1112-7449  
**MIDI**



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5051 | Jeudi 4 juillet 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

RÉFORMES ET GOUVERNANCE  
DES BANQUES

LES ENGAGEMENTS  
DE LAAZIZ FAID

Page 5

62<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

# LE PRÉSIDENT TEBBOUNE INAUGURE PLUSIEURS INFRASTRUCTURES À ALGER

Page 3



AUTOMOBILE, INFORMATIQUE, CYBER SÉCURITÉ  
ET MATHÉMATIQUES

LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE  
PROMET DU NOUVEAU

Page 5



Phs : DR

SOUTIEN À LA CANDIDATURE  
DE TEBBOUNE

EL BINA VA-T-IL RÉINTÉGRER  
LA COALITION ?

Page 2

SOUTIEN À LA CANDIDATURE DE TEBBOUNE

# El Bina va-t-il réintégrer la coalition ?

Au moment où les candidats à l'élection présidentielle anticipée sont en train de jeter toutes leurs forces dans l'opération de collecte des signatures des citoyens, des partis politiques font aussi le forcing pour se coaliser d'abord et, ensuite, apporter leur soutien à la candidature du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour briguer un second mandat.

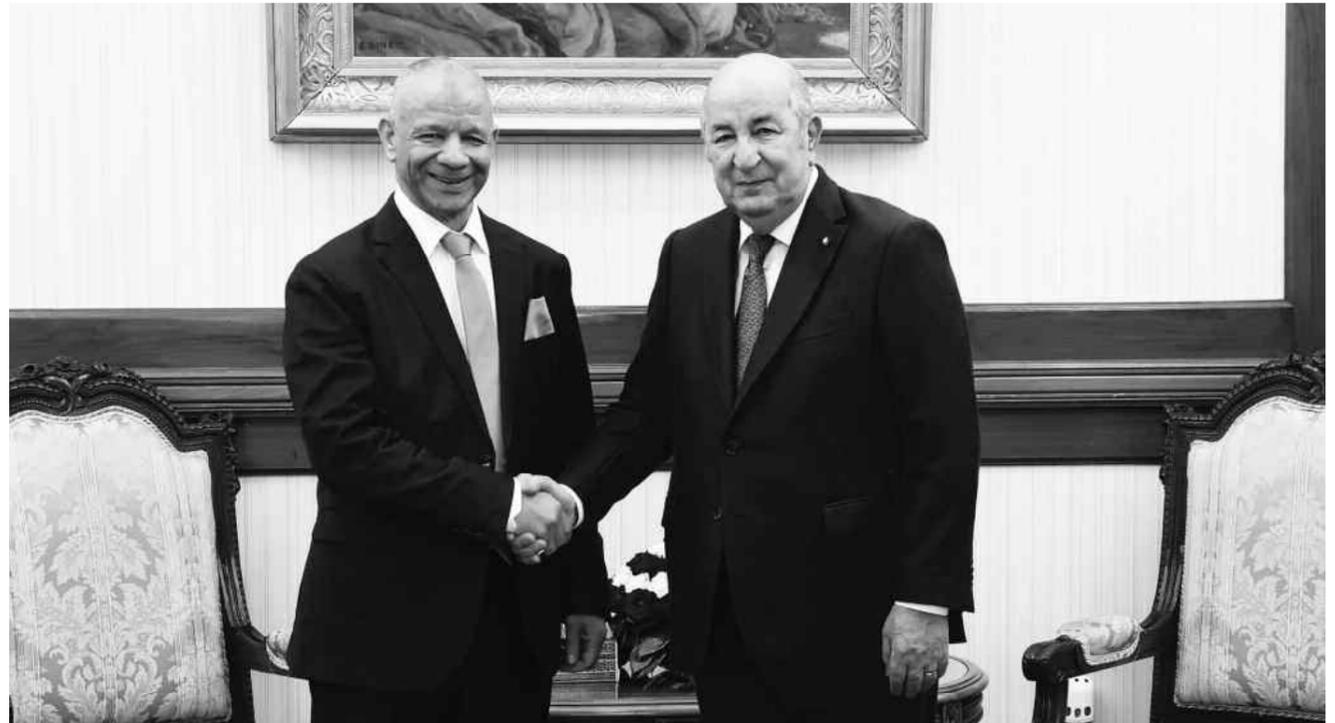
PAR KAMAL HAMED

À ce titre, les partis membres de la Coalition de la majorité parlementaire s'apprête à tenir, le 13 juillet prochain, une conférence nationale pour lancer un appel solennel au Président Tebboune lequel se garde, pour le moment, de dévoiler ses véritables intentions.

Le FLN, le RND et le Front El Moustakbal, qui forment cette coalition, ont aussi lancé une invitation au mouvement El Bina pour qu'il participe à cette rencontre. Les trois partis de la coalition de la majorité parlementaire ne désespèrent pas donc de voir le mouvement El Bina dans leur giron et ainsi renforcer considérablement leurs rangs.

Tous les regards sont ainsi focalisés sur ce mouvement islamiste.

Le mouvement que préside Abdelkader Bengrina va-t-il répondre favorablement à cette invitation consacrant ainsi son retour au sein de cette coalition ? Une question qui taraude l'esprit des observateurs, mais dont il est difficile d'y apporter la moindre



réponse. Ce d'autant que la crise qui a secoué cette coalition poussant le mouvement El Bina a claqué la porte est toute récente et semble avoir laissé de profondes séquelles. Rappelons que le mouvement El Bina était de la partie avec les trois autres partis lors de l'annonce de la création de cette coalition. Mais un litige avec le parti du FLN a éclaté poussant le mouvement à quitter la coalition.

El Bina n'a pas, en effet, apprécié les critiques du Secrétaire général du parti du FLN, Abdelkrim Benmbarek. Ce dernier a reproché ouvertement au mouvement El Bina de faire cavalier seul en se présentant comme un fervent défenseur de la candidature du Président Tebboune. Benmbarek a presque accusé El Bina de s'approprier le soutien à cette candidature à son propre compte.

Des reproches que n'a pas apprécié Bengrina qui n'a pas, par conséquent,

manqué de répliquer. « *Le Mouvement El-Bina ne s'est mis d'accord avec aucune des composantes politiques sur une déclaration unifiée pour plébisciter le Président Abdelmadjid Tebboune* », a rétorqué Bengrina ajoutant que « nous ne monopolisons pas sa candidature ». Pour lui le Mouvement El Bina n'est « pas un briseur de pacte ». « *Notre décision découle d'une conviction sans avoir négocié avec qui que ce soit, sans attendre de contrepartie, ni avantages et privilèges, encore moins de poste* », a clamé Abdelkader Bengrina. Bengrina a aussi rappelé que le Conseil consultatif de son mouvement a choisi le président Tebboune comme son candidat. Selon de nombreux observateurs, cette guerre d'égo cache en vérité une bataille pour le leadership au sein de la coalition.

En quittant cette coalition le mouvement El Bina a formé une alliance avec d'autres

partis pour soutenir la candidature du président Tebboune. « *Notre coalition, qui compte aujourd'hui trois partis, ne peut en aucun cas exclure El Bina et affirmer que le mouvement ne fait pas partie de la majorité parlementaire. Par conséquent, M. Bengrina est toujours le bienvenu s'il souhaite revenir car le choix lui appartient* ». Ces propos apaisants sont du secrétaire général du RND. Vont-ils convaincre Bengrina de revenir à la coalition ?

K. H.

## DIPLOMATIE

## Décès de l'Ambassadeur russe en Algérie, Valerian Shuvaev

L'ambassadeur de Russie en Algérie, Valerian Shuvaev, est décédé, à l'âge de 69 ans, a indiqué hier mercredi, un communiqué du ministère russe des Affaires étrangères.

« *Les dirigeants du ministère et du Département du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord sont profondément attristés par le fait que, le 3 juillet 2024, l'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Fédération de Russie auprès de la République algérienne démocratique et démocratique, Valerian Shuvaev, est décédé subitement* » est-il mentionné dans le communiqué répercuté par l'Agence TASS.

Le ministère russe des Affaires étrangères a souligné que Valerian Shuvaev était « *un brillant diplomate professionnel, érudit et magnifique, tout en restant une personne merveilleuse et modeste, un vrai camarade, ami et mentor* ». « *Nous pleurons cette perte irréparable avec les parents et les proches de Valerian Vladimirovich Shuvaev. La mémoire vive de Valerian Vladimirovich restera à jamais dans nos cœurs* », a ajouté le ministère.

Valerian Shuvaev est né le 16 mars 1955 à Barnaul. En 1977, il est diplômé du MGIMO du ministère des Affaires étrangères de l'URSS. Valerian Shuvaev a occupé divers postes au bureau central et dans les ambassades de l'URSS et de la Russie à l'étranger : en 2004-2008, il a été l'ambassadeur de Russie en Libye, en 2008 – l'ambassadeur en Irak, en 2018-2022 – au Maroc, et de mai 2022 en Algérie.

R. N.

## RÉHABILITATION DES RAFFINERIES DU NORD

## Une augmentation conséquente pour la production

PAR RIAD EL HADI

Le programme de réhabilitation des raffineries est toujours en cours, alors que dans sa partie concernant les raffineries du Nord du pays, il a déjà permis une augmentation conséquente des produits du raffinage du pétrole brut.

A en croire M. Slimane Slimani, vice-président de l'activité raffinage et pétrochimie au groupe Sonatrach, cela s'est traduit par la mise sur le marché de quantités additionnelles passant de 27 millions de tonnes à 30 millions de tonnes entre 2018 et 2023, tous produits confondus. M. Slimani qui s'exprimait, hier, à

l'émission L'invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, a précisé que « *notre activité vise à répondre, en priorité, aux besoins du marché national sans négliger les engagements de Sonatrach à l'export* ».

Dans le détail, l'invité de la Radio explique que « *la production d'essence est passée de 2,2 millions de tonnes à 3,7 millions de tonnes, et d'une production de gasoil de 7,8 millions de tonnes à 10,3 millions de tonnes avec satisfaction totale des besoins du marché national en carburant, y compris en kérosène, et ce, depuis 2020.* »

R. E.

## PARTICIPANT À LA CONFÉRENCE SUR LA GOUVERNANCE DE L'IA

## Kamel Baddari à Shangai

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Kamel Baddari, effectue une visite de travail en Chine. Le ministre prendra part à Shanghai à la conférence internationale intitulée « *Gouvernance de l'intelligence artificielle* », a indiqué un communiqué du ministère. A son arrivée, le ministre il a accueilli par l'ambassadeur d'Algérie en Chine, Lahcene Kaid-Slimane.

R. N.

## APN

## La Cour constitutionnelle valide la députation d'Imadeddine Beriala

Un nouveau député à l'Assemblée populaire nationale. La Cour constitutionnelle a validé la députation du candidat du parti du Front de libération national, Imadeddine Beriala, élu dans la circonscription électorale d'El-Meghair.

Selon le dernier Journal officiel, N°44 du 27 juin 2024, Imadeddine Beriala remplace le député Abdenacer Ardjoune, démissionnaire, issu de la même liste électorale, pour la période restante du mandat parlementaire.

Ce remplacement vient en conformité « *de la proclamation du Conseil constitutionnel n° 01/P.C.C/21 du 12 Dhou El Kaâda 1442 correspondant au 23 juin 2021 portant résultats définitifs de l'élection des membres de l'Assemblée Populaire Nationale, et eu égard à la liste du Front de Libération Nationale, circonscription électorale d'El Meghair, il ressort que le candidat Imadeddine Beriala a obtenu 3795 voix, soit le plus grand nombre de voix après le dernier candidat élu sur la liste, et par conséquent, il est habilité à remplacer le député démissionnaire, Abdenacer Ardjoune, et ce, pour la période restante du mandat parlementaire* », est-il mentionné dans la décision.

R. N.

62<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

# Le Président Tebboune inaugure plusieurs infrastructures à Alger

*Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est arrivé hier à la nouvelle ville de Sidi Abdellah (Alger) où il a donné le coup d'envoi de l'opération, d'envergure nationale, de distribution de près d'un quart de million de logements à travers le territoire national.*

PAR KAHINA HAMMOUDI

À son arrivée à l'entrée de la nouvelle ville de Sidi Abdellah, le président de la République a été accueilli par le Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Brahim Merad, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi et le wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souligné qu'au-

cun pays au monde ne peut rivaliser avec l'Algérie en termes de distribution de logements.

« La ville de Sidi Abdallah était une terre blanche, et nous nous sommes lancés dans un programme ambitieux pour créer une nouvelle ville en apportant les correctifs nécessaires » a déclaré, ce hier, le Président Tebboune lors du coup d'envoi de l'opération de distribution de logements à travers le territoire national.

« Aujourd'hui, j'annonce le lancement de la distribution de plus de 251.000 logements à travers tout le territoire de la République, et il n'y a aucun pays au monde qui puisse nous concurrencer dans ces chiffres, ni dans les grands ni dans les petits pays », a-t-il ajouté, soulignant que « ces efforts suscitent la jalousie et l'envie de nos ennemis. »

Le chef de l'Etat a poursuivi en adressant ses « félicitations aux Algériennes et aux Algériens pour leur logement » affirmant que « nous continuerons dans cette voie jusqu'à ce que nous couvrons tous les besoins. Le logement est la base de l'édification d'une économie forte et le logement est maintenant 100 % algérien ».

À l'occasion, le président de la République a procédé à l'inauguration de

la cité baptisée au nom du défunt moudjahid Othmane Belouizdad et inspecté le projet de réalisation de 10.507 logements au niveau du pôle urbain de la nouvelle ville de Sidi Abdellah à Alger.

Le président de la République a suivi un exposé sur l'état du secteur de l'Habitat et le bilan national de distribution des logements au cours de la période allant du 5 juillet 2020 au 5 juillet 2024, présenté par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi.

## Le stade Ali Ammar de Douéra inauguré

Poursuivant sa visite dans la wilaya d'Alger à l'occasion du 62<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance, le président de la République Abdelmadjid Tebboune, a procédé également hier à l'inauguration du Stade de Douéra, baptisé au nom de chahid Ali Ammar dit « Ali la pointe ». D'une capacité de 40 000 spectateurs, le stade est attribué, le 8 août 2021, au MC Alger, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis, à l'occasion du centenaire du club, sur décision du Président Tebboune. À partir de la saison prochaine le MC Alger évoluera au stade Ali Ammar de Douera.

K. H

## RECHERCHE SCIENTIFIQUE

# Tebboune: « L'Algérie a réalisé de grands progrès »

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que « l'Algérie a réalisé de grands progrès dans le domaine de la recherche scientifique, saluant les efforts consentis par l'Armée nationale populaire (ANP), notamment en ce qui concerne la recherche de nouveaux outils scientifiques. » Dans son allocution reprise d'un documentaire intitulé « Des élites dignes de poursuivre la marche », diffusé, mardi soir, sur la Télévision algérienne, et produit par la Direction de la communication, de l'information et de l'orientation de l'Etat-major de l'ANP, le président de la République a salué « les efforts consentis par l'ANP, notamment en ce qui concerne la recherche de nouveaux outils scientifiques à même de conférer à l'Algérie une plus grande immunité. »

Le président de la République a rappelé, à ce propos, avoir déjà insisté sur l'importance de la recherche scientifique lors de l'inauguration de l'Ecole nationale supérieure de l'intelligence artificielle, estimant que les actions « accomplies par l'ANP dans tous les domaines, en particulier celui de la recherche scientifique, en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ont permis à l'Algérie de faire des pas de géant en la matière. »

Le film documentaire est revenu sur la cérémonie de sortie de promotions présidée par le président de la République,

Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'Académie militaire de Cherchell (AMC) « défunt Président Houari Boumediène », à savoir la 55<sup>e</sup> promotion de formation fondamentale, la 17<sup>e</sup> promotion de formation militaire commune de base et la 8<sup>e</sup> promotion d'officiers du cycle Master, sorties de cette prestigieuse citadelle de formation des cadres militaires, s'armant des différentes sciences, s'imprégnant des valeurs nationales et républicaines et conscients de tous les contextes et mutations marquant le monde d'aujourd'hui.

Le film documentaire a recueilli les impressions des premiers lauréats honorés et de leurs proches, à travers lesquelles ils ont affirmé la détermination de l'élite militaire à accomplir pleinement ses missions, et exprimé leur attachement au serment de fidélité et être les porte-étendards des aïeux, en vue de défendre l'Algérie et de protéger sa souveraineté nationale.

Le documentaire a, en outre, abordé la visite effectuée par le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, à l'Académie militaire de Cherchell (AMC), la veille de la cérémonie annuelle de sortie des promotions, où il a présidé une rencontre d'orientation, lors de laquelle il a souligné l'importance que revêt le système de formation à l'ANP, en tenant compte du niveau d'instruction scientifique et cognitive, ainsi que des épreuves pratiques de l'officier diplômé.

L. B.

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT

### Plusieurs dossiers examinés

Le Premier ministre Nadir Larbaoui a présidé, hier une réunion du Gouvernement consacrée à l'étude de l'avant-projet de loi relative à l'économie de la connaissance et aux startups, qui vise à définir les principes et règles de base liés à ce secteur, à développer le système national d'innovation. L'écosystème, et améliorer les mécanismes d'accompagnement des Start-ups, ainsi qu'encourager la recherche, et moderniser les cadres de coopération entre les différentes parties prenantes, notamment les centres de recherche, les universités et les entreprises économiques.

Outre le suivi de la mise en œuvre des projets de développement, le Gouvernement a entendu une présentation sur l'exécution de la feuille de route relative à la modernisation et au développement des systèmes de paiement électronique, en application des instructions du Président de la République. Il s'agit d'un certain nombre de mesures pratiques visant à assurer la coordination entre les différents secteurs et les entreprises concernées par l'encouragement et l'amélioration de l'utilisation du paiement électronique et la facilitation des opérations financières et commerciales en ligne.

D'autre part, et dans le cadre du suivi de l'application des instructions du Président de la République, le Gouvernement a entendu une présentation relative à l'accueil des membres de la communauté nationale résidant à l'étranger au niveau des différents postes frontaliers, au cours de la saison estivale différentes mesures qui ont été prises à cet effet ont été revues au niveau des passages frontaliers terrestres, aériens et maritimes. Ce qui vient en appoint aux installations approuvées par le Président de la République au profit des membres de la communauté nationale résidant à l'étranger lors de leur entrée sur le territoire national.

Le gouvernement a également étudié un projet de décret exécutif précisant les missions, l'organisation et le fonctionnement du Service de surveillance sanitaire des frontières, qui vise à établir un système efficace de surveillance et d'alerte précoce au niveau des points d'entrée sur le territoire national, dans le but de renforcer les mesures de prévention contre la propagation des maladies et des épidémies.

R.N.

## DIPLOMATIE

### Attaf reçoit l'Envoyé spécial du Gouvernement chinois pour le Moyen-Orient

« Attaf a reçu, hier à Alger, l'Envoyé spécial du Gouvernement chinois pour le Moyen-Orient, M. Zhai Jun », a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

Attaf a « abordé avec l'Envoyé spécial chinois les prochaines échéances multilatérales Chine-Afrique et Chine-Monde arabe », selon la même source. La rencontre a également permis de « passer en revue les relations de partenariat et d'amitié privilégiées entre les deux pays » et d'« examiner les perspectives de leur renforcement, notamment dans les domaines économiques, dans le cadre de la concrétisation des résultats importants de la visite d'Etat effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en République populaire de Chine en juillet 2023 », a-t-on précisé.

Les deux parties se sont, par ailleurs, « félicitées de l'étroite coordination entre les deux pays dans les fora internationaux, notamment au niveau du Conseil de sécurité des Nations Unies, au service de la paix et de la sécurité internationales et en faveur des causes justes dans le monde, en tête desquelles la cause palestinienne », conclut le même communiqué.

R. N.

62<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

# Le ministère des Moudjahidine remet des œuvres audiovisuelles aux établissements médiatiques

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a procédé, mardi soir, en compagnie du ministre de la Communication, Mohamed Laagab, à la remise des œuvres audiovisuelles historiques réalisées par le secteur des Moudjahidine aux établissements médiatiques et aux chaînes de télévision nationales et étrangères.

PAR RANIA NAILI

Il s'agit de 46 films documentaires, de 12 longs métrages et d'un récit sur disques durs externes, réalisés dans le cadre du soixantenaire de l'indépendance ou auparavant, au titre de la stratégie de préservation de la Mémoire nationale et du renforcement du nationalisme chez les générations montantes. La cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, de représentants d'organisations de la famille révolutionnaire et de la société civile, ainsi que de personnalités historiques et de membres des familles de Chouhada et de Moudjahidine. A cette occasion, le ministre de la Communication a qualifié les œuvres remises aujourd'hui de "matière historique précieuse et inestimable", appelant les établissements médiatiques à les exploiter lors des différentes fêtes nationales. "Les médias algériens ont grandement besoin de tels produits", a-t-il dit. Pour sa part, M. Rebiga a fait observer que cette démarche "s'inscrit dans le cadre de la coordination entre le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit et le ministère de la Communication en vue de la réalisation des objectifs tracés dans le plan d'action du Gouvernement en concrétisation du programme du président de la République et de ses 54 engagements, notamment en matière de Mémoire et d'Histoire, qu'il a placées parmi les priorités stratégiques



de l'Etat". Il a ajouté que ces œuvres contribueront à renforcer cette orientation pour "transmettre le message historique" dans le cadre des activités prévues par le secteur à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement la Révolution de libération nationale. M. Rebiga a rappelé la vision stratégique du président de la République concernant l'industrie cinématographique, notamment en matière historique, visant à faire connaître et à immortaliser les héros et les symboles de l'Algérie à travers des œuvres cinématographiques.

Il a, dans ce contexte, mis en avant les efforts de son secteur dans la documentation audiovisuelle au service de la préservation de la Mémoire et de la diffusion de la culture historique.

## L'importance des œuvres audiovisuelles dans la documentation

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga, a souligné l'importance des œuvres audiovisuelles dans la documentation de l'histoire de la Révolution algérienne et ses symboles. Dans son allocution au terme de la projection mardi du film documentaire "Cheikh Larbi Tebessi, un chahid sans sépulture (1891-1957)", à la Cinémathèque d'Alger, à l'occasion du 62<sup>e</sup> anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, le ministre a précisé que son secteur "accorde une importance stratégique à la documentation audiovisuelle, qui con-

stitue un axe majeur et un moyen pour faire connaître l'histoire de notre glorieuse Révolution, riche en hauts-faits et en symboles, pour transmettre le message de ses martyrs."

M. Rebiga qui a suivi la projection du documentaire en présence de plusieurs membres du gouvernement, a fait savoir que son ministère "s'attèle à la réalisation d'une riche collection d'œuvres historiques audiovisuelles, dont des longs métrages et des films documentaires, qui évoquent la mémoire des symboles de la Révolution de libération nationale pour préserver l'identité nationale."

Le ministre a expliqué que le film "Larbi Tebessi, un chahid sans sépulture", réalisé par Mohamed Ouali, est "une œuvre documentaire importante qui retrace les principales étapes du parcours du Cheikh Larbi Tebessi", insistant sur "la documentation des biographies de nos symboles nationaux pour préserver la Mémoire nationale, une orientation qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, puisées de ses 54 engagements, notamment en ce qui concerne la mémoire et l'histoire".

Il a relevé que "les martyrs sans sépulture constituent un dossier important dans la mémoire collective de la période de la Révolution de libération, un dossier qui traite des épopées de la lutte du peuple

algérien". "Nous œuvrons toujours à lever le voile sur de nombreuses vérités concernant la période de la Révolution de libération 1954-1962", a-t-il dit.

M. Rebiga a annoncé que son secteur "est en passe de réaliser d'autres œuvres audiovisuelles, à l'occasion de la célébration du 62<sup>e</sup> anniversaire des deux fêtes de l'indépendance et de la jeunesse, en sus de la programmation d'autres œuvres dans le cadre de la célébration du 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération", "d'où l'importance de la bonne réalisation de ces œuvres, en recourant au potentiel des jeunes dans l'objectif de documenter tout ce qui a trait à l'histoire nationale". Le ministre a, par ailleurs, indiqué que les œuvres audiovisuelles réalisées par le ministère, "dont les longs-métrages et les films documentaires, seront distribuées aux chaînes publiques et privées en Algérie, ainsi qu'aux chaînes étrangères accréditées en Algérie, dans le but de promouvoir notre histoire nationale et de faire connaître nos symboles et notre patrimoine historique". D'une durée de 50 minutes, le film documentaire "Cheikh Larbi Tebessi, un chahid sans sépulture" qui a été réalisé avec l'appui du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, évoque des aspects du parcours intellectuel et révolutionnaire du chahid Cheikh Larbi Tebessi, à travers des témoignages vivants de moudjahidine, de la famille du chahid, ainsi que de militants des droits de l'Homme et de chercheurs en histoire qui voient en Cheikh Larbi Tebessi un savant émérite et un homme révolutionnaire porteur d'une pensée réformatrice qui a résumé l'histoire d'un peuple combattant.

Le film traite de la question des crimes du colonisateur français commis à l'encontre des Algériens et met en exergue l'importance de documenter les crimes que la France tente d'effacer, en dissimulant les archives coloniales, notamment en ce qui a trait au dossier des disparus, dont le Chahid Larbi Tebessi qui a été kidnappé le soir du 4 avril 1957 et dont la dépouille demeure introuvable à ce jour.

R. N.

CNEP-BANQUE

## Une nouvelle direction régionale à Sidi Bel Abbès

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque) a annoncé, hier dans un communiqué, l'inauguration à Sidi Bel Abbès d'une nouvelle direction commerciale.

L'ouverture de cette direction s'inscrit dans le cadre de sa stratégie de développement visant à renforcer sa présence sur l'ensemble du territoire nationale et offrir une meilleure qualité de service à ses clients.

L'ouverture de cette structure vient porter le nombre de directions régionales à 17 réseaux, « consacrant, ainsi, la stratégie de la banque visant une présence élargie ainsi qu'une volonté tangible à favoriser l'accès aux services bancaires pour tous et à accompagner les opérateurs économiques locaux, en leur offrant des produits et services bancaires de qualité », souligne le communiqué.

R. N.

ÉDUCATION NATIONALE

## Les dates des inscriptions au préscolaire et par dérogation d'âge fixées

PAR IDIR AMMOUR

L'année scolaire 2023/2024 court à son terme et on s'appête désormais à accueillir la nouvelle année scolaire 2024/2025. Il ne reste que l'annonce des résultats du bac annoncé pour le 20 du mois en cours pour certains, et la réception des bulletins pour d'autres, afin de connaître le sort officiel de leurs enfants pour la nouvelle année. Un grand Ouf pour enfin pour se situer et prendre un peu d'air bien mérité. Donc, c'est le moment pour de nombreux algériens de se relaxer, se débarrasser du stress surtout ceux qui viennent juste de terminer leurs examens et leurs parents qui les ont accompagnés durant toute l'opération.

Ce n'est pas le cas de tout le monde, puisque le ministère de l'Éducation nationale pense déjà à la prochaine rentrée scolaire 2024/2025. En effet, accordant une importance à tous les aspects qui

garantiront une rentrée scolaire réussie, à travers la recherche, dès maintenant, de solutions aux problèmes et difficultés de terrain attendus et qui peuvent constituer des obstacles à la bonne scolarisation de nos enfants. C'est le cas des élèves de classes préscolaires. Selon le calendrier officiel du ministère de l'Éducation nationale, les inscriptions aux classes préscolaires sont programmées à partir du 6 octobre prochain. Elles s'étaleront sur une période d'une semaine et devront prendre fin le 10 octobre. Cette année, toutes les opérations s'effectuent en ligne, selon l'engagement du ministre Abdelhakim Belaabed. La nouveauté de cette rentrée 2024-2025 est que le préscolaire ou le cycle préparatoire est ouvert à tous, sans exception, contrairement aux années précédentes où les places pédagogiques étaient limitées. À l'exception des écoles d'enseignement privées, les classes du niveau préscolaire ne s'ou-

vraient pas dans tous les établissements étatiques, faute de places pédagogiques ou d'encadrement. A partir du 22 septembre, il est aussi question, en attendant une circulaire ministérielle détaillant l'opération et les démarches, d'ouvrir l'inscription par dérogation d'âge. Elle concerne les nouveaux écoliers, inscrits aux classes de la première année primaire. Les enfants nés en janvier, février ou mars 2019 peuvent en bénéficier. Les parents de cette catégorie d'enfants n'avaient pas encore accès à l'inscription, déjà ouverte en ligne. Jusque-là, et pour cette nouvelle rentrée scolaire, seuls les enfants nés du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2018 étaient concernés par l'inscription en ligne à la première année scolaire. Toute dérogation et exception devrait faire l'objet, en effet, selon la note ministérielle n° 94 datant du 27 avril, d'une nouvelle instruction. L'opération par dérogation d'âge se termine le 26 septembre.

I. A.

AUTOMOBILE, INFORMATIQUE, CYBER SÉCURITÉ ET MATHÉMATIQUES

# La rentrée universitaire promet du nouveau

**Le plan de modernisation de l'université comprend désormais de nouvelles filières. Il s'agit de l'ingénierat en automobile, d'une école de cybersécurité et d'une licence en mathématiques et informatique appliqués.**

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

C'est un haut responsable au ministère de l'Enseignement supérieur Abdelhakim Djabrani qui l'a annoncé sur les ondes de la Radio nationale. Ce dernier a indiqué que « la prochaine rentrée sera marquée par de la première école nationale de cybersécurité » et de préciser « qu'un groupe mixte avec le ministère de la Défense nationale a été mis en place pour monter ce projet et que nous sommes à la dernière ligne droite ». Aussi, est-il mentionné que cette école fait

face aux nouveaux besoins de formation dans les nouvelles technologies mais aussi dans la manière de protéger les institutions et entreprises des menaces de la cyber-criminalité. Il est à rappeler qu'une école de l'Intelligence artificielle est opérationnelle dans la formation spécifique de la nanotechnologie et ses dérivés. L'informatique appliquée au domaine économique et sciences sociales sera également prise en compte dans le nouveau cursus des établissements universitaires. C'est désormais une formation en licence et non un ingénierat comme délivré auparavant dans la formation classique. Et c'est le même cas pour la formation de licence en mathématiques appliquées à l'économie quantitative qui sera mise en route dès la prochaine rentrée. Côté technologie, la nouvelle filière de formation en ingénierie automobile sera opérationnelle dès octobre prochain. Selon le même responsable « c'est une formation qui sera délivrée dans les écoles polytechniques en partenariat avec les opérateurs du secteur ». L'université

algérienne va poursuivre son agenda de réformes à travers notamment la numérisation. M.Djabrani souligne à cet effet que « la numérisation se fera dans toutes étapes » et de préciser que « tout se fera à travers une plate-forme numérique de la pré-inscription jusqu'à l'orientation. » D'ores et déjà, il y a 60 plate-formes numériques couvrant tous les besoins de l'université. Le ministre de l'Enseignement supérieur avait annoncé que ces projets visent à supprimer toutes les entraves bureaucratiques de l'Enseignement supérieur et d'adapter l'université algérienne aux nouvelles données technologiques. Pour mettre en œuvre l'autre aspect de la réforme qui est celui de la recherche scientifique, les pouvoirs publics vont accentuer les efforts de la valorisation du produit recherche, la multiplication des bureaux d'études pour les universitaires pour promouvoir leurs recherches dans le cadre du business et partenariat avec les opérateurs économiques.

F. A.

RÉFORMES ET GOUVERNANCE DES BANQUES

# Les engagements de Laaziz Faïd

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Les services de paiement électronique en Algérie sont à un stade avancé, a déclaré le ministre des Finances Laaziz Faïd soulignant la nécessité d'accélérer tous les travaux en cours liés au paiement électronique tout en respectant les délais. Présidant, mardi, une réunion de coordination avec les directeurs généraux des banques publiques, notamment la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (Satim), le Groupe d'intérêt économique Monétique (GIE Monétique), pour passer en revue plusieurs axes stratégiques, le ministre a examiné le degré de réalisation des objectifs fixés à cet égard et a écouté une présentation sur l'état d'avancement des services de paiement électronique qui ont atteint un stade avancé de fonctionnement. Il a été également question de la

mise en œuvre du plan du programme de développement du paiement électronique, conformément aux engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatifs à la réforme et à la modernisation du secteur bancaire. Selon le communiqué du ministère, « la feuille de route de la stratégie nationale de modernisation des paiements s'articule autour de cinq axes principaux, tels que l'adoption d'un cadre réglementaire relatif aux paiements électroniques, la modernisation de l'infrastructure monétaire, le développement de technologies de paiement modernes, le développement de la numérisation du flux de paiement, ainsi que la promotion de l'éducation financière relative aux paiements électroniques. » A cet égard, l'importance d'un cadre juridique garantissant des transactions sécurisées, a été souligné, à même de renforcer la protection des acteurs

économiques en prévoyant les mécanismes de contrôle assurant l'intégrité et la crédibilité du système financier. La réunion a été l'occasion d'écouter les différents exposés des représentants des banques, d'échanger des points de vue tout en soulignant la nécessité de sensibiliser les citoyens sur l'importance de la transition numérique. Dans ce contexte, le ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme de tous les chantiers en cours en matière de paiement électronique. En conclusion, Laaziz Faïd a réitéré son engagement à mener à terme la réforme de la gouvernance des banques publiques en faisant de la gestion axée sur les résultats et la performance un critère clé, notant que cette approche vise à renforcer l'efficacité et la responsabilité et contribue également à la modernisation et à l'amélioration continue du secteur Financier.

R. N.

AUTOROUTE RELIANT ALGER À GHARDAÏA

# Fin des travaux avant la fin de l'année

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a révélé que « les efforts se poursuivent pour achever l'autoroute Alger-Ghardaïa avant la fin de l'année en cours. » Lors d'une visite de travail dans la wilaya de Ghardaïa, M. Rekhroukh a ordonné aux responsables du secteur des Travaux publics de la wilaya d'allouer une somme d'argent importante pour entretenir le tronçon de la route nationale n° 01 entre le nord et le sud, améliorer la mobilité des transports et encourager le développement économique et social dans cette région de notre pays. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de construction d'une autoroute reliant Ghardaïa à Ménéa, voire le nord et l'extrême sud, selon le schéma directeur d'aménagement régional prévoit la réali-

sation de la première tranche sur une distance de 10 km, et pour un montant de 1,6 milliard de dinars. Il comprendra principalement l'élargissement, la modernisation et le renforcement de l'axe national numéro 01, pour s'adapter au volume croissant et ininterrompu du trafic entre les wilayas du nord et du sud, et la route nationale numéro 01, étant considérée comme l'épine dorsale du réseau routier menant vers les pays de la bande désertique, selon les explications fournies. Dans le même contexte, M. Rekhroukh, a souligné « l'importance de préserver, entretenir et améliorer l'état et la durabilité des infrastructures routières à travers le pays. » Le ministre, qui était accompagné du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a rappelé les efforts déployés par les pouvoirs publics, ces dernières années, en matière

de modernisation et de réalisation des doubles voies et de renforcement et d'amélioration du niveau des services du réseau routier du pays, qui s'étend sur plus de 144 000 km. Par la même occasion, le ministre a souligné que « les différents projets structurants, lancés ou en passe de l'être au niveau national, visent à moderniser les autoroutes et les routes nationales, éliminer les « points noirs » et faciliter la circulation au niveau de nombreux axes du réseau routier en concrétisant les engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. L'engagement n°15 portait notamment sur le lancement de grands projets structurants visant à renforcer le réseau national ferroviaire et autoroutier au service de la mobilité et du développement social et économique. »

R. N.

## SONATRACH L'ENTP reçoit le prix européen «Best Quality Leadership Awards 2024»

«L'Entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP), filiale à 100% du Groupe Sonatrach, a obtenu le prix «Best Quality Leadership Awards 2024» dans sa catégorie «Gold», décerné par l'European Society for Quality Research (ESQR) basée en Suisse», a indiqué un communiqué du groupe. «La distinction a été remise le 30 juin dernier au P.-dg de l'ENTP, Abdelghafour Ghellab, lors d'une cérémonie organisée au Théâtre de l'Hôtel Le Plaza à Bruxelles, rehaussée par la présence de l'ambassadeur de l'Algérie en Belgique, Mohamed Al Amine Bencherif, qui a tenu à soutenir durant tout l'événement la délégation de l'ENTP», a précisé la même source. Ce prix est dédié à la promotion de la culture de la qualité et la reconnaissance des meilleures pratiques, de l'excellence, du leadership, de l'innovation technologique et des réalisations en matière de qualité des organisations à l'échelle mondiale, a fait savoir le communiqué. Le prix «Best Quality Leadership» a été décerné, dans sa version 2024, à 56 entreprises, organisations et institutions des 41 pays retenus sur une sélection faite sur 144 pays à travers le monde, a ajouté la compagnie nationale des hydrocarbures, tout en soulignant que «l'ENTP est l'unique entreprise algérienne ayant reçu cette distinction et également la seule entreprise du secteur pétrolier concernée par cette distinction en 2024.»

Lors de la conférence ayant précédé cette cérémonie, M. Ghellab a prononcé un discours «devant un public prestigieux, dans lequel il a mis en exergue l'engagement de tous les collaborateurs de l'ENTP en matière de qualité et a salué le soutien de l'entreprise mère Sonatrach pour l'amélioration continue et la promotion de la qualité dans tous les segments d'activité», a-t-on encore indiqué de même source.

## AGREST-EXPO La 3<sup>ème</sup> édition en octobre

La troisième édition du Salon international de l'Agriculture, de l'Élevage et du Matériel Agricole de l'Est Algérien «Agrest-Expo» se tiendra du 10 au 13 octobre 2024 prochain au Complexe Culturel Ahmed Bey/ Zénith, à Constantine. «Fort du succès palpable des deux premières éditions, Agrest-Expo sera encore plus riche et plus porteurs dans sa troisième édition», indiquent les organisateurs. Plus de 250 entreprises algériennes et étrangères prendront part à cet événement, dont des entreprises étrangères. Ce qui permettra aux opérateurs algériens de tisser des relations de partenariat et de bénéficier également des avancées techniques et technologiques. Avec un riche programme d'ateliers, de conférences-débat et d'animation professionnelle, la manifestation, qualifiée de meilleur carrefour des opérateurs algériens et étrangers, promet d'être aussi riche en conférences-débat thématiques animées par des experts autour des sujets les plus pertinents de l'heure.

R. N.

# MIDI

## CULTURE

### Prix du président de la République de la littérature et de la langue amazighes Le jury de la 5<sup>e</sup> édition installé

*Le secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, a procédé, samedi à Alger, à l'installation des membres du jury de la 5e édition du Prix du président de la République de la littérature et de la langue amazighes, composé de chercheurs, d'universitaires et de représentants de secteurs ministériels.*



GRAND PRIX ASSIA DJEBAR DU ROMAN

## 11 titres retenus pour la short liste

1ER FESTIVAL NATIONAL DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON CHAOUIES DU 6 AU 9 JUILLET À KHENCHELA

## "La chanson chaouie, patrimoine et préservation de l'identité"

La première édition du Festival culturel national de la musique et de la chanson chaouies se tiendra du 6 au 9 juillet à Khenchela, a-t-on appris, mardi, du commissaire du festival, Mohamed Alouani.

Dans une conférence de presse animée à la maison de la culture Ali-Souaihi, le commissaire du festival a précisé que cette édition placée sous le thème de "La chanson chaouie, patrimoine et préservation de l'identité" verra la participation de 12 artistes et 8 troupes et associations artistiques. Selon le même responsable, cette manifestation connaîtra l'organisation d'un concours qui mettra en lice 20 jeunes artistes des wilayas de Khenchela, Batna, Oum El-



Bouaghi, Tébessa, Biskra et Souk-Ahras dans les deux genres de la chanson chaouie classique et moderne.

La cérémonie d'ouverture du festival prévue au théâtre de plein air qui porte le nom de la défunte artiste "Zoulikha" aura lieu en

présence d'un nombre d'invités d'honneur, dont les artistes Hassan Dadi, Chaba Yamina et Massinissa avec au menu un défilé folklorique des wilayas participantes et un spectacle chorégraphique, selon la même source. La manifestation comporte la programmation à partir de 21h00 de quatre concerts au théâtre de plein air "Zoulikha", à la cité Chabor, avec la participation d'artistes connus à l'échelle locale et nationale.

Parallèlement, un séminaire scientifique regroupera à la maison de la culture des chercheurs en musique sur le thème de "Le patrimoine chanté de la région des Aurès, l'exemple des Rahaba" outre l'organisation d'ateliers de formation sur "les gammes vocales et les techniques de chant" au profit des jeunes, a-t-on indiqué.

OPÉRA D'ALGER BOUALEM-BESSAÏH

## Festival international de danse contemporaine du 11 au 15 juillet à Alger

La 12e édition du Festival international de danse contemporaine sera organisée, du 11 au 15 juillet à Alger, sous le slogan "Amour et paix", en l'honneur de la culture algérienne, riche et diversifiée, et en consécration de la solidarité de l'Algérie avec le peuple palestinien dans sa lutte contre l'agression sioniste, ont indiqué, lundi, les organisateurs de cette manifestation.

S'exprimant lors d'une conférence de presse à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, la commissaire du festival, Fatima-Zohra Namous-Senouci, a affirmé que la 12e édition "mettra en lumière l'Algérie et ses potentialités artistiques prometteuses en matière de danse contemporaine, étant un art véhiculant un message humaniste noble, à savoir l'amour et la paix prônés par le monde entier, particulièrement en cette conjoncture, où nous réitérons notre solidarité et notre soutien au peuple palestinien dans sa lutte contre l'entité sioniste".

Cette édition verra, ajoute Mme Namous, la participation de 10 troupes algériennes et de 6 troupes étrangères du Mali, Tunisie, Syrie,



France, Italie et de la République Tchèque, qui présenteront, chaque soirée à l'Opéra d'Alger, des danses professionnelles, ajoutant qu'une session de formation dédiée aux jeunes danseurs sera organisée à partir du 7 juillet et sera encadrée par des chorégraphes de France, du Mali et de Syrie.

Selon Mme Namous, le Festival de danse contemporaine "se

focalise, depuis des années, sur la formation des artistes algériens en matière de danse contemporaine et ce, à travers l'organisation de sessions et de rencontres avec des professionnels de différents pays participants, en vue d'échanger les expertises et de les orienter vers le travail professionnel académique".

La soirée d'ouverture verra l'exécution d'une chorégraphie dédiée

au peuple palestinien, intitulée "Espoir".

"Il s'agit d'une œuvre artistique traduisant la paix et la défense des constantes de l'identité nationale et de l'unité du pays", a déclaré la commissaire du Festival, soulignant que cette œuvre était le fruit d'une longue formation dispensée à certains jeunes créateurs dans le domaine du ballet.

S'agissant de la participation algérienne, le public assistera à des spectacles de la troupe "KBS" de Ain Defla, de la compagnie "Cie nomade" d'Annaba et de la Coopérative culturelle et artistique "Nouara", d'Alger, outre la troupe Raks de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri (Tizi Ouzou), l'association Tiwizi d'arts populaires de la wilaya de Bouira et la compagnie "Samar-Bendaoud" d'Alger.

Cette édition rendra hommage à deux personnalités artistiques pour leurs contributions au mouvement artistique algérien, en l'occurrence Lakhdar Bentorki et Rmili Smida, deux anciens cadres du ministère de la Culture et des Arts.

FIBDA

## Début des inscriptions pour les concours nationaux et internationaux

Le Commissariat du Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda) a annoncé le début des inscriptions pour les concours nationaux et internationaux de la bande dessinée de la 16e édition (du 1 au 5 octobre 2024), destinés aux bédésistes professionnels et amateurs dans cinq catégories, sous le slogan "contes algériens".

Les demandes de candidature peuvent être déposées jusqu'au 1er septembre, dans cinq catégories: auteur professionnel (international), meilleure projet de BD, meilleure BD pour jeunes, meilleure revue de BD (international), en sus du concours de BD "Nous sommes tous Ghaza", avec pour objet, la présentation d'œuvres algériennes qui illustrent la souffrance du peuple palestinien à Gaza et expriment la solidarité de l'Algérie avec la cause palestinienne.

La même source cite les conditions des concours nationaux: les deux concours du meilleur projet de BP et de la meilleure BD pour jeunes, sont destinés aux Algériens de la catégorie d'âge de moins de 16 ans, qui doivent se conformer au thème "contes algériens", d'autant que "le participant doit dessiner des planches de BD qui relatent un conte sur l'Algérie, la culture et le patrimoine algériens, soit une comédie, imaginaire, tirés du patrimoine algérien ou un drame".

Quant au concours international du bédésiste professionnel, ajoute le communiqué, il est ouvert aux bédésistes professionnels algériens et internationaux passionnés de la culture algérienne, à condition que l'œuvre ait été publiée et éditée à partir de l'année 2020.

L'âge du participant à cette catégorie de la compétition n'étant pas fixé et les œuvres présentées peuvent être en langues nationales (arabe et amazighe) ou en langues étrangères (français, anglais...).

Sur la meilleure revue de BD, les organisateurs précisent qu'il s'agit d'un concours qui concerne les revues périodiques algériennes et étrangères et qui tendent à développer la BD. Placée sous le slogan "Edition de jeunes", le 15e Fibda organisé du 5 au 8 octobre 2023, avait accueilli plus de 80 auteurs et éditeurs de plusieurs pays avec à l'honneur, le personnage iconique et historique du conte algérien "Mquidech".

## Prix du président de la République de la littérature et de la langue amazighes Le jury de la 5e édition installé

Le secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, a procédé, samedi à Alger, à l'installation des membres du jury de la 5e édition du Prix du président de la République de la littérature et de la langue amazighes, composé de chercheurs, d'universitaires et de représentants de secteurs ministériels.

Le jury a été installé lors d'une cérémonie organisée au siège du HCA, en présence du Conseiller du président de la République chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, Mohamed Seghir Saâdaoui et du président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdellah Ghlamallah. Présidé par le représentant du HCA, Pr. Aissani Djamil, enseignant universitaire et président du Groupe d'études sur l'histoire des mathématiques à Bougie Médiévale (GEHIMAB), le jury est composé de onze autres membres, dont des enseignants en linguistique et littérature amazighes, en plus de représentants des ministères de la Culture et des Arts, de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, entre autres.

A cette occasion, M. Assad s'est félicité du "grand intérêt qu'accorde le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la préservation de toutes les composantes de l'identité nationale, y compris l'amazighité, en la plaçant sur la bonne voie, celle de la promotion", ajoutant que "grâce à ses orientations judicieuses et son soutien continu, un premier prix annuel répondant aux plus hauts standards avec une valeur financière impor-



tante a été créé en vue de soutenir la créativité en langue amazighe dans notre pays".

Il a relevé que "les quatre précédentes éditions du prix ont permis de valoriser le parcours scientifique, cognitif et littéraire dans toutes les variantes linguistiques parlées en Algérie, à travers quatre principaux volets, à savoir: la linguistique, la littérature amazighe et celle traduite en langue amazighe, les recherches sur le patrimoine matériel amazigh et les recherches sur la numérisation et les technologies, ce qui a permis à l'amazighité d'avoir une présence remarquable dans l'espace scientifique, culturel et médiatique national".

La 5e édition du prix, qui coïncide avec le 29e anniversaire de la création du HCA, a été marquée par l'amendement de certaines dispositions du décret présidentiel de 2020 portant création de ce prix, à travers la promulgation d'un nouveau décret en janvier 2024, a-t-il ajouté, expliquant qu'en vertu des nouvelles dispositions, toutes les tranches d'âges

peuvent y participer, notamment les jeunes de moins de 20 ans.

Le jury de la 5e édition du Prix a "un mandat de deux ans renouvelable une seule fois" et ce, à l'issue de la première réunion tenue vendredi qui a vu l'adoption du règlement intérieur du concours, a indiqué M. Assad. Par ailleurs, le SG du HCA a fait savoir que "l'appel à candidature pour ce prix sera lancé dans les prochains jours via la plateforme numérique Araz du 8 juillet au 10 décembre 2024", citant les critères pris en compte dans le choix des membres du jury, à savoir la compétence pédagogique et scientifique, l'intégrité, la complémentarité entre les membres et la représentation géographique.

La cérémonie a vu également la réception d'une salle de conférence au siège du HCA dotée des moyens techniques les plus récents, au profit des chercheurs et des étudiants. Un documentaire a été projeté à cette occasion, retraçant les différentes haltes et réalisations du HCA.

## Le documentaire algérien "T'bal" décroche le prix d'argent à Johannesburg

Le film documentaire algérien "T'bal" (Tambour), du réalisateur Salem Dahmani, de la wilaya d'Adrar, a décroché le prix d'argent "Silver" au Festival international du film du tourisme (International Tourism Film Festival Africa-ITFFA), tenu du 11 au 15 juin à Johannesburg, Afrique du Sud. Approché par l'APS, Salem Dahmani qui a exprimé sa joie d'avoir remporté ce prix tant rêvé depuis ses débuts en audio-visuel, a avoué consacrer ses efforts à la promotion

de riche patrimoine immatériel et matériel national, dont le legs culturel "T'bal", très répandu dans le grand Sud du pays, à Adrar en particulier. Selon le réalisateur, "cette œuvre vient couronner des efforts de longue haleine dans la production audiovisuelle, photographiques et documentaires, mettant en valeur le legs culturel séculaire local à la faveur également des rencontres et interviews avec des vieux et jeunes doués de ce genre artistique, dont El-Hadi

Mohamed Aboudi et le jeune talent Abdelmalek Harzaoui". Cette œuvre tend, a-t-il expliqué, à élucider la dimension socioculturelle du T'bal, instrument, parmi tant d'autres, omniprésent dans les manifestations culturelles et populaires et élément essentiel pour toute cadence poétique rythmique chantant le quotidien de la région. Ayant d'ores et déjà raflé d'autres prix nationaux, dont celui du meilleur film documentaire au Festival national de Cinéma-Toua

d'Adrar, en sus d'un autre prix décroché aux Journées nationales cinématographiques du film du patrimoine tenu en 2021 dans la wilaya d'Oumt-el-Bouaghi, l'œuvre "Tambour" retrace des scènes des divers sites touristiques de la wilaya, les anciennes bâtisses, les oasis, dunes de sable, les tenues traditionnelles, les us et coutumes devant contribuer à la promotion de la destination touristique nationale, a conclu M. Dahmani.

GRAND PRIX ASSIA DJEBAR DU ROMAN

# 11 titres retenus pour la short liste

Onze titres de roman ont été retenus par le jury de la 7e édition du Grand Prix Assia-Djebar pour décrocher ce prestigieux prix littéraire, a indiqué, dimanche dernier, dans un communiqué l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep).

Le jury, réuni le 26 juin à Alger, a retenu 11 romans pour la short liste: Cinq en langue arabe, trois en tamazight et trois en langue française.

Pour la langue arabe, la liste comprend les romans d'Ali Hadjress, Zahra Ketchaoui, Bencharef Hamidi, Farès Kebiche et Inâam Bayoud.

En tamazight, les romans retenus sont : "Abbu" d'Amrane Salem, "Tezgerdirga" de Bellal Tilelli et "1954, Talalit n usirem" de Kerrache Hachemi.

"Le Bouclier de Massinissa" de Gasmia Ahmed, "Les Gens du Peuplier" d'Arezki Metref et "Sin, La Lune en miettes" d'Abdelaziz Otmani concourent pour ce prix pour les romans écrits en langue française.

Les lauréats du Grand Prix Assia-Djebar seront distingués lors d'une cérémonie, prévue le 9 juillet à Alger, précise l'Anep, organisatrice du Prix, faisant savoir que 150 romans ont été remis par les éditeurs, dont 86 en arabe, 10 en tamazight et 55 autres en français pour participer à cette édition. Présidé par l'universitaire et spécialiste du patrimoine et de la littérature populaire, Abdelhamid Bourayou, le jury compte des critiques, traducteurs, universitaires et poètes dont la critique et universitaire Amina Belala, la poétesse et traductrice Lamis Saïdi, le journaliste et écrivain Ahmed Ayad et le chercheur universitaire Mohamed



Ouzegla.

Créé en 2015, le Grand prix Assia-Djebar récompense les meilleures œuvres de fiction (en arabe, en tamazight et en français), éditées en Algérie et écrites par des auteurs algériens et vise à promouvoir la littérature algérienne et à lui donner une audience internationale.

En 2023, ce prix a été attribué à Abdallah Kerroum pour son roman en arabe "Ettarhane", à Muhend Akli Salhi pour son roman en tamazight "Tit d yilled, ayen i d qparent tewriqin" et à Mohamed Abdallah pour "Le vent a dit son nom", roman d'expression française.

La célèbre romancière algérienne d'expression française Assia Djebar est décédée en février 2015 à l'âge de 78 ans après toute une vie au service de la littérature algérienne et, à travers une œuvre riche et variée, pour la défense de la cause de la liberté, en général, et l'émancipation de la femme en particulier.

Née le 30 juin 1936 à Cherchell, Fatma-Zohra Imalayène, de son vrai nom, avait exprimé sa sensibilité de femme et de militante de la cause nationale dès 1957, à l'âge de 21 ans, en publiant son premier roman "La soif" puis un second, "Les impatients", dans la même période.

Elle enchaînera ensuite avec une vingtaine de romans à succès, traduits en autant de langues, tout en exerçant sa passion pour l'enseignement de l'histoire et de la littérature, à Alger et un peu partout à l'étranger, et en s'essayant, non sans succès, au cinéma avec la réalisation de deux films consacrés au combat des femmes, notamment "La Nouba des femmes du mont Chenoua", qui a obtenu le prix de la critique internationale à Venise en 1979, et avec "La Zerda ou les chants de l'oubli", elle remportera le prix du meilleur film historique au Festival de Berlin en 1983.

24<sup>e</sup> FESTIVAL EUROPÉEN DE MUSIQUE EN ALGÉRIE

## Une musique autrichienne finlandaise à la quatrième soirée

Le Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi a accueilli, dimanche à Alger, un spectacle musical qui a combiné le jazz scandinave, la musique arabe du groupe finlandais "Kari Ikonen - Trio Al-Qantara" et la musique électronique interprétée par un artiste autrichien d'origine congolaise et ce, dans le cadre de la quatrième soirée du 24e Festival européen de la Musique. A la première partie du spectacle, le public a pu apprécier des morceaux musicaux du groupe de jazz finlandais "Kari Ikonen - Trio Al-Qantara" alliant jazz scandinave et musique arabe traditionnelle.

Accompagné du violoniste algérien Kheireddine M'kachiche, le groupe musical finlandais, composé du pianiste et compositeur Kari Ikonen et



du batteur Markku Ounaskari, ont interprété avec brio des partitions de jazz et de musique andalouse.

Devant un public amateur de jazz, le groupe finlandais a interprété des

morceaux de jazz et des maqâms du patrimoine musical arabe avec une part d'improvisation.

La deuxième partie de la soirée a été marquée par la performance de

l'artiste autrichien d'origine congolaise Kimyan Law, qui a présenté une collection de morceaux de musique électronique, plongeant le public dans une expérience artistique unique mêlant différents styles et éléments de musique électronique avec un spectacle impressionnant. L'artiste a réussi à offrir une belle mosaïque de sons avec un rythme moderne, intégrant différents instruments de musique avec des influences africaines.

Les activités du 24e Festival européen de musique en Algérie se poursuivent jusqu'au 3 juillet, avec la participation de 13 pays européens, dont la Slovaquie qui participe pour la première fois.

AGRICULTURE/SUD

# Vers la mise en valeur de 500.000 hectares en 2024

*Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a annoncé, mardi à Blida, le lancement, au cours de cette année, de la mise en valeur de 500.000 hectares de terres dans les wilayas du Sud, en vue de promouvoir les capacités nationales en matière de production de céréales.*

**S**’exprimant à la presse en marge de sa visite de travail et d’inspection dans la wilaya de Blida, le ministre a précisé "qu’à partir de cette année, nous entamerons la mise en valeur de 500.000 hectares de terres situées dans les wilayas du Sud afin de renforcer les capacités nationales de production de céréales, dans l’objectif de réaliser la sécurité alimentaire". "La concrétisation de ce projet, qui devrait être achevée dans les trois prochaines années, sera mise en œuvre en partenariat avec des entreprises internationales, dont des sociétés italiennes et qataries", a indiqué M. Cherfa, précisant que "le plan national de développement des cultures stratégiques concerne outre l’augmentation des capacités de production des céréales, d’autres filières agricoles, telles que la culture des légumineuses, les oléagineux et les graines". Par ailleurs, et dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan national, visant à réaliser la sécurité alimentaire, le ministre de l’Agriculture a supervisé la relance du projet de réalisation d’un nouveau silo pilote, d’une capacité d’un (1) million qx, pour le stockage de céréales au niveau de la commune d’El-Affroune (Ouest), lequel s’inscrit dans le cadre du programme de réalisation de trente



nouveaux silos à l’échelle nationale. Et d’ajouter, "une partie de la production réalisée dans les régions sahariennes, notamment Ouargla, Ghardaïa, Touggourt et El Meniaa, sera stockée dans ces nouveaux silos", soulignant que "la production céréalière de cette saison permettra de couvrir 80% de la demande nationale sur le blé dur". "L’entrée en service de cette nouvelle installation de stockage, en plus de 16 projets similaires en cours de réalisation et de 350 centres de stockage de proximité répartis à travers les différentes wilayas du pays augmentera les capacités de stockage des céréales à près de 50 millions de quintaux".

Lors d’une visite effectuée dans une entreprise privée spécialisée dans la production d’arbustes fruitiers et forestiers via des techniques de culture in vitro de tissus dans la commune de Beni Tamou, M. Cherfa a mis en avant les résultats obtenus par l’équipe du département de recherche concernant la production de tubercules de pommes de terre, estimant que "la réalisation de la sécurité alimentaire dépend de la sécurité des semences". En outre, le ministre de l’Agriculture a inauguré une nouvelle unité spécialisée dans la production de poulets de chair dans la commune de Benkhelil, qui figure parmi les 160 entreprises

dans la wilaya ayant bénéficié d’une régularisation de situation après avoir été en suspens du fait du non-respect de la distance de sécurité pour les installations énergétiques, permettant ainsi de créer 14.000 emplois directs et indirects. Au terme de sa visite dans cette wilaya, M. Cherfa a inauguré le nouveau siège du Fonds régional de coopération agricole situé au centre-ville, le quatrième du genre dans la wilaya et le 71e à l’échelle nationale, affirmant que "la vaste superficie de la wilaya et son tissu économique et agro-industriel important exigent d’y élargir le réseau des bureaux pour répondre aux besoins et demandes des clients".

ORAN

## Entre 4.000 et 5.500 nouvelles places pédagogiques à l’USTO-MB

Entre 4000 et 5.500 nouvelles places pédagogiques seront ouvertes à l’Université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf (USTO-MB) pour la prochaine rentrée universitaire, a-t-on appris de cet établissement de l’enseignement supérieur. Entre 4.000 places au minimum et 5.500 places pédagogiques seront réservées pour les nouveaux bacheliers pour la prochaine année universitaire, réparties sur six domaines de formation, a-t-on souligné de même source. L’université Mohamed-Boudiaf offrira plus de 4.000 nouvelles places pédagogiques aux futurs bacheliers

réparties sur six domaines de formation, a-t-on souligné de même source. Entre 2.620 et 3.530 places seront réservées pour le domaine des Sciences et Technologies (ST), 300 à 400 places pour les Sciences de la Matière (SM), 350 à 500 places pour les Sciences de la nature et de la vie (SNV), de 280 à 420 places pour les Mathématiques et l’Informatique (MI), 100-150 places pour les Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) et 350-500 places pour le domaine de l’Architecture, l’Urbanisme et les Métiers de la ville (AUMV). Dans ce contexte, 3 nouvelles filières

en cycle de Licence seront ouvertes à l’USTO-MB pour l’année universitaire 2024-2025, en l’occurrence l’urbanisme, l’automatique : système automobile, en plus d’une licence professionnalisante en Génie industriel : Métier industriel et Fabrication mécanique. En attendant la proclamation des résultats du baccalauréat 2024, l’USTO-MB se mobilise pour informer et sensibiliser les nouveaux bacheliers et leurs parents. Une campagne de portes ouvertes est prévue afin d’expliquer la circulaire des préinscriptions pour les titulaires du baccalauréat 2024, ainsi que les par-

cours de formation offerts par l’université et les modalités d’admission, selon le calendrier établi par l’autorité de tutelle. Pour l’année universitaire en cours, le nombre de diplômés a atteint 5.157, dont 2.954 en Licence, 2.203 en Master et 68 en doctorat, a-t-on ajouté de même source. Cette université comprend 7 facultés, 2 instituts, 39 laboratoires de recherche et assure des formations dans 06 domaines, 6 filières nationales et 9 régionales pour un total de 18.998 étudiants (12.081 en licence, 5.048 en master et 1.868 en ingénierat).

THON ROUGE

# L'Algérie a pêché la totalité de son quota pour 2024

*L'Algérie a pêché la totalité de son quota de thon rouge vivant pour la saison 2024 ayant connu la participation de 34 navires battant pavillon national, a annoncé, mardi, le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques.*

**L'**Algérie a pêché la totalité de son quota de thon rouge vivant pour la saison 2024, estimée à 2.046 tonnes, soit une augmentation de 23 tonnes par rapport à 2023", indique le communiqué précisant que cette campagne avait connu la participation de 34 navires battant pavillon national, contre 32

l'année dernière, et ce, grâce au renforcement de la flotte nationale par deux navires supplémentaires. Les navires participant à la campagne de pêche ont effectué 18 opérations réussies ayant permis de pêcher la totalité du quota, durant la période allant du 1er au 29 juin 2024, indique la même source soulignant que le retour de ces navires vers les ports nationaux s'effectue "graduellement et par étapes, le premier navire du premier groupe étant arrivé le 17 juin dernier, tandis que les autres navires rejoindront les ports dans les prochains jours". Les thoniers ont été répartis en six groupes de pêche commune, conformément à l'arrêté ministériel du 24 février 2022 fixant les conditions et modalités de la pêche au thon rouge par les navires battant pavillon

national. A rappeler que la campagne de pêche au thon rouge a été marquée cette année par la participation de l'Algérie, pour la première fois, à l'opération internationale conjointe du thon rouge en Méditerranée avec le navire scientifique "Grine Belkacem" relevant du Centre national de recherche et de développement pour la pêche et l'aquaculture (CNRDPA) "avec à bord trois inspecteurs de pêche ayant une expérience nationale et internationale en la matière et qui ont déjà pris part à plusieurs opérations d'inspection et interventions dans les eaux internationales y compris avec des navires battant pavillons étrangers", lit-on dans le communiqué. Les opérations de pêche ont eu lieu dans la zone de pêche internationale (sud-ouest de Malte) avec la

participation d'inspecteurs relevant du ministère de la Pêche et d'autres de l'ICCAT ainsi que des apprentis et des diplômés des instituts de pêche sous la supervision de la commission centrale chargée du suivi de la campagne, ajoute la même source. Le ministère a souligné dans son communiqué l'importance majeure de la campagne de pêche au thon rouge "compte tenu de ces recettes en devises drainées en faveur de l'économie nationale. Il s'agit aussi d'une opportunité annuelle pour augmenter la rentabilité des navires de pêche, créer des emplois tout en améliorant les capacités des équipages, notamment en ce qui concerne la pêche en haute mer sur laquelle mise le secteur pour revoir à la hausse la production halieutique".

ENERGIE

## Arkab examine avec le vice-président de la BM les moyens de renforcer la coopération bilatérale

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, mardi, le vice-président de la Banque mondiale (BM) pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), Ousmane Dione, et la délégation l'accompagnant, avec lesquels il a abordé les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, à travers l'échange d'expertises et l'appui technique dans les projets de développement des énergies renouvelables et dans le secteur de l'énergie et des mines, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de ses cadres, les deux parties ont discuté des "possibilités de coopération entre l'Algérie et la Banque mondiale, notamment en ce qui a trait à l'échange d'expertises et à l'appui technique dans les projets en cours et à venir, en particulier dans le domaine du développement des énergies renouvelables, dans le cadre des efforts de l'Algérie en

matière de réduction de ses émissions et dans le secteur de l'énergie et des mines en général", précise le communiqué. A cette occasion, M. Arkab a présenté "un aperçu des principaux axes de la politique énergétique de l'Algérie et des différents programmes de développement du secteur, notamment les hydrocarbures et leurs infrastructures, l'électricité, les énergies nouvelles et renouvelables et le développement de l'hydrogène". Le ministre a également évoqué le programme national de dessalement d'eau de mer, les projets visant à soutenir la croissance économique et le rôle du secteur de l'énergie et des mines dans la couverture des besoins nationaux en énergie (électricité, gaz et produits pétroliers) et la couverture énergétique à long terme à travers de grands projets en matière de production et de transport de l'électricité, ajoute la même source. M. Arkab a aussi rappelé la contribution de l'Algérie à la sécurité énergétique mon-

diale, notamment aux niveaux régional et africain, notamment en termes de régularité, de stabilité et de fiabilité en matière d'exportation du gaz, à travers des projets d'augmentation des capacités de production et le développement des industries de transformation des hydrocarbures, citant le développement de la pétrochimie et l'augmentation du taux de réduction des émissions et de captage du carbone dans le cadre de la diminution de l'empreinte carbone dans les industries pétrolière et gazière. Dans le même sillage, M. Arkab a présenté les plans de développement du secteur minier et de transformation des ressources minières localement via les projets structurants lancés par le secteur tels que le projet de développement de la mine de Gara Djebilet, le projet de phosphate intégré, le projet d'exploitation du zinc et du plomb et bien d'autres projets d'exploitation des ressources minières pour approvisionner les différentes industries manufac-

turières en matière première locale qu'on importait de l'étranger par le passé, rappelant les différents projets pour une transition énergétique fluide à travers le développement des énergies nouvelles et renouvelables en Algérie. Pour sa part, M. Dione s'est dit satisfait de cette rencontre qui lui a permis de prendre connaissance des perspectives du secteur de l'énergie et des mines en Algérie, notamment en ce qui concerne la diversification des sources d'énergie. Le responsable de la Banque mondiale a salué "tous ces résultats positifs réalisés par l'Algérie dans divers domaines", soulignant que la Banque mondiale était "disposée à intensifier sa coopération et ses échanges avec l'Algérie, notamment dans le domaine du développement des énergies renouvelables, à travers la mise en place d'une équipe de travail chargée d'étudier les possibilités de développement de l'énergie éolienne en Algérie", conclut le communiqué.

TOURISME

## 249 projets inscrits sur la plateforme numérique de l'investisseur

Le directeur général de l'Agence algérienne de la promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekache, a affirmé, mardi à Mostaganem, que 249 projets d'investissement du tourisme de différentes branches sont inscrits au niveau de la plateforme de l'investisseur. Intervenant lors du colloque national "Destination de l'Algérie touristique, encourager l'investissement et améliorer le climat des affaires", M. Rekache a indiqué que "l'Agence algérienne de la promotion de l'investissement a enregistré, jusqu'au 30 juin dernier, 8.501 projets d'investissement, dont 249 projets inhérents au tourisme

dans toutes ses branches, notamment les projets hôteliers (103 projets), les centres de loisirs (54), les complexes touristiques et villages de vacances (29) et autres liés à la plaisance en mer". Il a ajouté que "le nombre des désirs exprimés par les investisseurs, dont des étrangers, notamment pour la création d'établissements hôteliers, de parcs aquatiques et l'extension de centres de loisirs, confirme que le tourisme est l'un des secteurs d'activité les plus attractifs pour les investisseurs" M. Rekache a poursuivi : "Nous attendons d'importants travaux de coordination avec le secteur touristique pour renfor-

cer le parc touristique avec de nouvelles structures, notamment avec l'Agence nationale du foncier touristique pour achever l'approbation des schémas d'aménagement touristique des zones d'expansion touristique (ZET) classées et accélérer l'opération d'aménagement, selon un programme étudié". Dans cet ordre d'idées, le même responsable a souligné que cet effort doit se concentrer sur les zones pilotes (dont Boumerdès et Mostaganem), qui donnent l'exemple et deviennent la locomotive du secteur touristique national, en mettant l'accent aussi sur l'assainissement du parc tou-

ristique pour la récupération des assiettes foncières accordées, mais restées inexploitées. Lors de ce colloque organisé par la wilaya de Mostaganem et supervisé par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, deux canaux de dialogue ont été ouverts entre les investisseurs, les porteurs de projets d'investissement et divers responsables centraux et locaux, notamment sur la situation du foncier touristique, l'aménagement et les procédures juridiques pour bénéficier de la concession, ainsi que les facilités et les dispositions liées au financement de projets touristiques.

AMAR BENDJAMA, REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'ALGÉRIE AUPRÈS DES NATIONS UNIES :

# « L'entité sioniste continue à utiliser la famine comme arme de guerre à Ghaza »

*L'entité sioniste continue d'utiliser la famine comme arme de guerre dans la bande de Ghaza, a affirmé, mardi au Conseil de sécurité, le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama qui a assuré que l'objectif final de cette politique était de pousser les Ghazaouis hors de leur terre.*

« **N** neuf mois après la mise en marche de la machine de guerre (sioniste) contre la population sans défense de Ghaza, la situation humanitaire est catastrophique », a déclaré M. Bendjama, lors de son intervention à la séance du Conseil de sécurité consacrée au Moyen-Orient et à la Palestine, affirmant que l'entité sioniste continuait à utiliser la famine comme une véritable arme de guerre. Il citera, à ce propos, le rapport de la directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM) qui a indiqué que la famine à Ghaza ne pourra être évitée qu'en garantissant un « accès immédiat et complet » au nord de l'enclave palestinienne. « En décembre dernier, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 27 20 qui concerne la mise en place d'un mécanisme visant à faciliter et à simplifier les opérations de livraison de l'aide humanitaire à Ghaza, un mécanisme qui a été présenté comme une solution aux obstacles imposés par l'administration de l'occupant »

## Le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 37.953 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 37.953 martyrs et 87.266 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué hier les autorités palestiniennes de la santé. Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 3 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 28 martyrs et 125 blessés. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.



sioniste, a-t-il rappelé, constatant que cette résolution a tout simplement prouvé son « inefficacité ». « Lorsque cette résolution a été adoptée, quelque 100 camions entraient à Ghaza quotidiennement. Avant le 7 octobre, ils étaient 500. Aujourd'hui (...), les acteurs humanitaires continuent de faire face à de nombreuses difficultés pour accéder à Ghaza », a-t-il relevé, notant que l'accès humanitaire vers l'enclave palestinienne est désormais « extrêmement limité » avec, en juin dernier, un maximum de 73 camions par jour. « Ce nombre limité est le résultat de la politique délibérée de l'occupant (sioniste) qui utilise la famine comme arme de guerre (...) La faim et la peur sont utilisées pour mettre les Palestiniens à genoux et pour transformer leurs vies en un véritable enfer », a-t-il dit. « Comment pouvons-nous justifier la destruction (...) du passage de Rafah qui est à présent hors service ? Comment justifier tous ces obstacles bureaucratiques imposés par les autorités de l'occupation à l'accès de l'aide humanitaire ? », s'est-il interrogé. L'augmentation exceptionnelle à 169 camions accédant quotidiennement à la bande de Ghaza en avril dernier, « prouve que la fluidité du passage de l'aide humanitaire est liée seulement à la pression internationale et malheureusement aussi à la volonté de l'occupant », a-t-il rappelé. M. Bendjama a déploré, en outre, l'impos-

sibilité pour l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens) de continuer à travailler dans la bande de Ghaza. « Il est inacceptable que l'UNRWA continue encore de faire l'objet d'attaques. L'UNRWA est irremplaçable », a-t-il martelé.

Il a également assuré que les forces d'occupation sionistes poursuivaient leurs attaques contre la police locale palestinienne durant les opérations de livraison d'aides humanitaires. « Aujourd'hui, personne ne veut prendre le risque d'escorter les convois d'aides humanitaires parce qu'ils seront pris pour cible par les forces d'occupation. Ceci fait partie de la politique qui vise à détruire l'ordre civil et à pousser les Ghazaouis hors de leur terre », a-t-il soutenu.

« Au moment où nous débattons du nombre de camions entrant à Ghaza et comment obliger l'occupant à respecter ses obligations liées au droit humanitaire, les gens à Ghaza meurent de faim. Il s'agit de la pire situation jamais documentée », a-t-il dit.

« Nous devons agir aujourd'hui (...) la vie des Palestiniens est menacée par la faim et les maladies. Sans une action urgente, le monde sera témoin d'une tragédie humanitaire qui sera écrite dans les pages les plus sombres de l'histoire », a conclu M. Bendjama.

R. I. / Agences

## TUNISIE

### L'élection présidentielle prévue le 6 octobre

Une élection présidentielle sera organisée en Tunisie le 6 octobre, a annoncé, mardi au soir, le chef de l'Etat Kaïs Saïed.

« Le président de la République a émis un décret ce jour, le 2 juillet 2024, convoquant les électeurs pour une élection présidentielle le dimanche 6 octobre 2024 », a indiqué la présidence tunisienne dans un communiqué repris mercredi par l'APS.

### Régime présidentiel

Kaïs Saïed avait accédé à la magistrature suprême suite au 2<sup>ème</sup> tour de la présidentielle du 13 octobre 2019. Il avait remporté le scrutin avec un score de 72,7 % représentant plus de 3 millions d'électeurs, sur un corps électoral de près de 8 millions de personnes. Le 25 juillet 2022, il organise un référendum pour modifier la Constitution de 2014 pour changer, notamment, le régime politique de semi-parlementaire à un régime présidentiel donnant de larges prérogatives au Président.

## MALI

### Au moins 20 civils tués dans une attaque terroriste

Au moins une vingtaine de personnes ont été tuées ce lundi dans un village du centre du Mali lors d'une attaque attribuée à des terroristes opérant dans la région, qui est l'un des foyers de la violence au Sahel, selon des responsables locaux. Un responsable du gouvernorat a rapporté ce mercredi matin que « au moins 21 civils ont été tués » dans le village de Djiguibombo, situé non loin de Bandiagara, dans la région des Dogons, en imputant l'attaque aux terroristes. Un autre responsable avait déjà signalé une vingtaine de décès dans la nuit, précisant que la situation sécuritaire avait initialement empêché les autorités de se rendre sur les lieux. Un représentant local des jeunes a toutefois confirmé que l'armée était intervenue après les événements. Ces violences ont déjà causé des milliers de décès et déplacé des centaines de milliers de personnes suite aux attaques menées par des groupes terroristes affiliés à Al-Qaïda ou à l'État islamique.

R. I. / Agences

## Fattouh dénonce les drames à Khan Younès et Shuja'iyya

Awchi Fattouh dénonce les drames à Khan Younès et Shuja'iyya, selon un communiqué du Conseil national palestinien (CNP). Les forces d'occupation commettent des massacres brutaux dans les quartiers à l'est de la ville de Khan Younès, au sud de la bande et dans le quartier de Shuja'iyya, à l'est de la ville de Ghaza, note Fattouh. Le chef du Conseil national palestinien (CNP) indique, mercredi, de même source, citée par l'agence Wafa, que « les forces d'occupation ont non seulement tué des enfants et des femmes, mais ont également continué à détruire des dizaines de places résidentielles au-dessus des têtes de leurs habitants ». « En

plus, les forces d'occupation empêchent les équipes de secours et les équipes médicales de récupérer les corps des martyrs et des blessés, les laissant mutilés par des chiens errants », déplore-t-il.

### La communauté internationale appelée à agir

Le chef du CNP appelle, dans ce texte, la communauté internationale « à agir immédiatement » pour sauver « plus de deux millions de personnes qui sont soumises au génocide et au nettoyage ethnique », que ce soit par des meurtres causés par des missiles et des bombes ou par la mort de faim et de soif et à cause de

maladies qui se sont propagées parmi les personnes déplacées, en particulier les enfants et les personnes âgées. Fattouh souligne que le maintien de ce silence constitue « une honte pour l'humanité » et ceux qui « brandissent le slogan de la démocratie et des droits de l'homme ». Il explique que le silence international persistant sur ces terribles massacres et la participation de certains pays, notamment les États Unis d'Amérique, à la protection et à l'approvisionnement en armes de l'occupation, encouragent l'entité sioniste à poursuivre sa guerre de génocide et de nettoyage ethnique contre le peuple palestinien.

R. I. / Agences

FINALE COUPE D'ALGÉRIE 2024 MCA VS CRB

# Qui accrochera la 9<sup>e</sup> étoile ?

Le MC Alger et le CR Belouizdad se croiseront, pour la première fois de l'histoire, en finale de la 57<sup>e</sup> Coupe d'Algérie de football, où chaque équipe visera le sacre vendredi au stade olympique «5 Juillet» d'Alger (17h00), pour succéder dans le palmarès de l'épreuve à l'ASO Chlef.

PAR MOUNIR HAMROUCHE



Si le MCA, sacré champion d'Algérie pour la 8<sup>e</sup> fois de son histoire vise le doublé, le Chabab espère sauver sa saison en remportant l'épreuve populaire, lui qui a perdu son titre de Ligue 1 après quatre saisons d'hégémonie. Le Mouloudia et le Chabab partiront ainsi à chances égales, eux qui vont animer respectivement la 10<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> finale. Les deux clubs algérois, considérés comme des spécialistes de "Dame Coupe", ont des atouts à faire valoir, vu la qualité de leurs effectifs et un banc de touche bien garni. Le CRB qui a crevé l'écran sur le plan local en remportant les quatre derniers titres de Ligue 1, aura à cœur de réussir la dernière marche pour non seulement s'of-

frir le champion, mais également éviter la crise d'une saison blanche. Avec 8 trophées chacun, en compagnie de l'ES Sétif et l'USM Alger, le MCA et le CRB se battront pour l'autre enjeu de taille qui deviendra le maître absolu de la compétition et détenteur du record des trophées avec 9 coupes. Si le dernier trophée du Chabab remonte à 2019, aux dépens de la JSM Béjaïa (2-0), la traversée du désert du "Doyen" en Coupe d'Algérie n'a que trop duré, puisque sa dernière consécration était en 2016 face au NA Hussein-Dey (1-0). Le vainqueur de la 57<sup>e</sup> finale, aura l'occasion de s'emparer de la tête du classement des clubs sacrés depuis l'indépendance, avec 9 trophées, d'où l'importance cru-

ciale de ce rendez-vous qui va plonger la capitale dans l'euphorique, soit à Bab El-Oued ou bien à Belouizdad. Le parcours des deux équipes aura été semé d'embûches, avant d'atteindre le dernier stade de l'épreuve. Le CRB a entamé sa campagne à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (2-0), avant de s'offrir l'AS Khroub (Ligue 2) au tour suivant (2-1). Les coéquipiers de l'international Chouaïb Keddad se sont qualifiés pour les quarts de finale et en demi-finales, en battant les nouveaux promus en Ligue 1, respectivement l'Olympique Akbou (2-0) et l'ES Mostaganem (3-3, aux t.a.b : 4-2). Le club phare de Laâquiba s'est qualifié pour la finale, en écartant son voisin

l'USM Alger (0-0, aux t.a.b : 3-1). A l'instar du CRB, le Mouloudia a débuté la compétition en déplacement sur le terrain du NRB Telegma (Ligue 2) 2-0, avant d'aller à Blida pour éliminer le CR Zaouia (inter-régions), au stade Mustapha-Tchaker (4-1). Les choses sérieuses ont commencé pour les joueurs d'Amir Beaumelle dès les 1/8es de finale avec un voyage à Khenchela pour affronter l'USMK. Les "Vert et Rouge" l'ont emporté (2-1), donnant ainsi rendez-vous au WA Tlemcen (Ligue 2) en quarts de finale. Dans le stade du 5 juillet et devant plus de 60.000 supporters, le MCA a su pour écarter les Tlemceniens qui n'ont pas démerité (2-0), dans un match dirigé par Ghada Mehat, devenue la première femme à arbitrer à ce niveau. En demi-finale disputée au stade Miloud-Hadefi d'Oran, le champion d'Algérie en titre a dû attendre la prolongation pour valider son ticket pour la finale, aux dépens du CS Constantine (2-1, a.p). Cette finale constitue "la belle", puisque en championnat, les deux clubs se sont neutralisés dans les deux manches (0-0). Les joueurs des deux équipes sont conscients de l'enjeu et ne veulent pas décevoir leurs galeries qui vont certainement créer une ambiance des grands jours au temple olympique, lequel sera colorié à cette occasion en vert et rouge d'un côté et blanc de l'autre.

M. H.

## PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
Wilaya de Ain Defla

Direction des équipements Publics  
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)  
099944019061117  
SIEGE SOCIAL  
Rue KELOUAZ Moussa - Ain Defla

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ**

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics dont le siège social est au Rue de KLOUAZ Moussa - Ain Defla, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert, avec exigence de capacités minimales N°56/2024 paru dans les quotidiens nationaux «الوقائع» date du 13/06/2024 et "Midi Libre" en date du 13/06/2024 et dans le BOMOP pour la Réalisation d'un COLLEGE type B6 au niveau du site des 1250 Logements en location-vente commune de KHEMIS MILIANA, Wilaya de Ain DEFLA (cite d'habitat intégrées 2023) \* Tranche Ferme Blocs Pédagogique + Administration + Auditorium + Chauffage centrale + VRD  
\* Tranche conditionnelle N°01 Terrain de jeux \* Tranche conditionnelle N°02 Bloc Logements de fonction (1 F5, 2 F4, 2 F3) avec Ses VRD,  
Qu'après évaluation des offres, les marchés sont attribués provisoirement aux:

Désignation des lots	Attributaire provisoire	Note obtenue de l'offre technique	Montant de l'offre financière en TTC	Montant de l'offre financière en TTC Après correction	Délai proposé	Critère de choix
Réalisation d'un COLLEGE type B6 au niveau du site des 1250 Logements en location-vente commune de KHEMIS MILIANA, Wilaya de Ain DEFLA (cite d'habitat intégrées 2023) * Tranche Ferme Blocs Pédagogique + Administration + Amphithéâtre + Chauffage centrale + VRD + Amphithéâtre * Tranche conditionnelle N°01 Terrain de jeux * Tranche conditionnelle N°02 Logements de fonction (1 F5, 2 F4, 2 F3) avec Ses VRD	ACHOURI TOUFIK NIF: 168441000723156	50.00 points > 25.00 points	Montant total 336 538 289,90 DA + Montant Tranche ferme 282 927 583,68 DA + Montant Tranche conditionnel N°01 17 814 062,00 DA + Montant Tranche conditionnel N°02 35 796 644,22 DA	Montant total 336 538 289,90 DA + Montant Tranche ferme 282 927 583,68 DA + Montant Tranche conditionnel N°01 17 814 062,00 DA + Montant Tranche conditionnel N°02 35 796 644,22 DA	10 Mois	Offre moins disante pré qualifiée techniquement

Les autres soumissionnaires sont invités, s'ils le souhaitent, à se rapprocher du service des marchés publics dans un délai de **trois(3) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.  
La commission des marchés de la wilaya de Ain Defla est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Midi Libre n° 5051 - Jeudi 4 juillet 2024 - Anep 2416 021 945

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE M'SILA  
DAIRA DE AIN ELMELH  
COMMUNE DE AIN RICH  
NIF /098428445038806

**PV d'attribution provisoire**

EN APPLICATION DE L'ARTICLE 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16septembre2015 portant loi des marchés publique.  
Le PAPC de AIN RICH informe ;  
L'ensemble des soumissionnaires participants a l'appel d'offre national avec l'exigence des capacités minimale n° 03/2024 du 27/05/2024 sur  
Al-maoid Al-yaomi en arabe midi libre en français portant projet  
**Réalisation cantine scolaires 200 repas à école selmi abdallah**  
La commission d'évaluation des offres siégée le 20/06/2024 a attribué provisoirement le projet comme suivant ;

Projet	entreprise	n° carte fiscale	Montant après correction	Durée	Obs
Réalisation cantine scolaires 200 repas à école selmi abdallah	Saihi nour-eddin hossin	17517010098710400000	18.613.917.64 DA	06 mois	OFFRE QUALIFIEE TECHNIQUEMENT ET Seul OFFRE

Nb .Tout Soumissionnaire Contestant A Cette Décision Peut Déposer Son Recours Dans Un Délais De 10 Jours A Compter Du Premier Jour De L'apparition De Cette Annonce .

Midi Libre n° 5051 - Jeudi 4 juillet 2024 - Anep 2416 021 869

LES SOUS-DOUÉS



20h25

TMC

Bébel et ses petits camarades du Cours Louis XIV, sont réputés pour être des fainéants et d'invétérés farceurs. Leur lycée est même dernier du classement au baccalauréat avec cent pour cent de recalés à l'examen ! Après une plaisanterie qui tourne mal, les trublions se retrouvent obligés d'obtenir leur bac à tout prix, tout en rusant et trichant, s'ils ne veulent pas finir en prison.

Une réalisation approximative mais des gags irrésistibles. Daniel Auteuil est brillant dans l'un de ses premiers rôles.

BOAT STORY



20h10

CANAL+

En se baladant sur la plage déserte d'Applebury, ville industrielle côtière située dans le Yorkshire, Janet et un autre promeneur Samuel découvrent un bateau échoué sur le sable. A bord du chalutier se trouvent deux cadavres dont celui d'un policier et une cargaison importante de drogue. Cet ancien avocat qui a perdu toutes ses économies au jeu décide de conserver la drogue qui à la revente peut rapporter plus millions d'Euros.

HPI  
MADE IN FRANCE



20h10

TF1

Suivie par le Major Lenormand, Morgane doit effectuer un stage sur les bases du métier de policier pour être réintégrée. Alors qu'elle découvre Police Secours, elle répond à une femme signalant un homicide. L'appel a été passé depuis le téléphone portable de Nicole Guerroni, mais cette dernière dit l'avoir perdu. Quelques heures plus tard, la dame âgée, ancienne directrice d'une école de danse classique, est retrouvée morte dans son lit. Karadec et Gilles interrogent d'abord la professeure de l'école de danse, qui les dirige vers le voisin de Mme Guerroni. Ce dernier lui a apporté des courses le jour du crime.

TANDEM  
3248 KM



20h10

3

A la crèche, Léonore est enlevée pendant la sieste, déclenchant une véritable course contre la montre pour Léa et Paul. Le contexte familial du bébé, marqué par une dispute entre ses parents pour sa garde, pourrait éventuellement avoir contribué au rapt. Le père souhaite ramener sa fille dans son pays. Les enquêteurs doivent déterminer si l'un des parents a kidnappé l'enfant, craignant un jugement défavorable. Les détectives plongent dans cette affaire délicate, cherchant des indices pour résoudre rapidement ce drame familial et retrouver la fillette saine et sauve.



LA SELECTION  
DE MIDI LIBRE

THE DURRELLS : UNE FAMILLE ANGLAISE À CORFOU



19h55

arte

Il y a de l'amour dans l'air mais les Durrell attendent l'arrivée imminente de la tyrannique tante Hermione, flanquée de sa nièce et de son neveu. Nancy, la petite amie de Larry, lui fait la surprise de les accompagner. Tante Hermione ne cesse de sermonner toute la famille. Louisa va-t-elle se laisser écraser par de telles attaques ou se laissera-t-elle galvaniser par la soudaine offre de Sven ? Pendant ce temps, Margo s'éprend d'Angel, le jardinier de la comtesse, et Gerry de son nouveau bébé chouette.

DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES



20h05

5

Direction la Californie pour Philippe Gougler qui part à la découverte de San Francisco. Le premier arrêt inratable est pour les mythiques « cable cars », ces tramways chargés d'histoire encore en service offrent l'occasion de profiter des plus beaux endroits de la ville. Il emprunte ensuite la Coast Starlight qui traverse toute la côte californienne et offre des vues à couper le souffle. Enfin, après être parti à la rencontre des franciscanais et avoir essayé les taxis autonomes de la ville, il traverse les impressionnantes forêts de séquoias géants en train à vapeur.

PARCS AQUATIQUES : CONSTRUCTIONS XXL



20h10

6

Des millions de touristes viennent profiter du soleil et du littoral français chaque année. Pour accueillir ces vacanciers en quête de sensations fortes, les centres aquatiques redoublent d'imagination pour offrir des attractions toujours plus spectaculaires. Immersion dans le plus grand parc aquatique d'Europe, où des employés aux petits soins révèlent les coulisses du fonctionnement de ce lieu loin d'être sans danger. En recherche permanente d'innovations, ils dévoilent les différentes étapes qui mènent jusqu'à l'ouverture de nouvelles infrastructures.

JEAN DE FLORETTE



20h05

Chérie 25

Petit et laid, Ugolin, le dernier des Soubeyran, revient du service militaire. Il retrouve son oncle, le Papet, à qui il dévoile son projet : rester au pays pour cultiver des ailllets. Convaincu que l'affaire peut être rentable, le Papet accepte de financer l'entreprise. Il faut donc trouver une terre, ensoleillée bien sûr mais surtout bien arrosée. Celle de Pique-Bouffigue ferait l'affaire. Le Papet tente, en vain, de convaincre le vieillard irascible de lui céder son bien. Un bon film populaire, plein d'émotions et de moments forts, et dominé par les compositions parfaites d'un superbe trio d'acteurs.

Web : www.lemidi-dz.com  
**MIDI**  
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :  
Kahina Hammoudi  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65  
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65  
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup>- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	03:36
Dohr	12:42
Asr	16:42
Maghreb	20:08
Icha	21:53

CAN-2025 (TIRAGE AU SORT)

## LA SÉLECTION ALGÉRIENNE FIXÉE AUJOURD'HUI SUR SES ADVERSAIRES

L'équipe nationale algérienne de football sera fixée sur ses adversaires lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026), à l'occasion du tirage au sort prévu aujourd'hui à Johannesburg (Afrique du Sud), à 13h30 (heure algérienne).

Les 48 pays qualifiés pour ce deuxième tour des éliminatoires, dont l'Algérie versée dans le chapeau 1, seront logés dans quatre pots sur la base du classement officiel de la Fédération internationale (Fifa), publié le 20 juin dernier.

Les équipes seront ensuite réparties en 12 groupes de quatre équipes (Groupe A à L). Les deux premiers de chaque groupe de chacun des 11 groupes où l'équipe hôte n'évolue pas sont qualifiées pour la phase finale. Un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans le groupe du pays hôte, qualifié d'office.

Le sélectionneur de l'équipe ivoirienne, Emerse Faé, «l'homme qui a enclenché la miraculeuse remontée de la Côte d'Ivoire lors de la CAN-2023 (reportée à 2024) disputée Côte d'Ivoire, sera un des assistants du tirage au sort», a indiqué la Confédération africaine (CAF), mardi dans un communiqué. Les deux premières journées de la phase de poules se joueront entre le 2 et le 10 septembre prochain. Les 3e et 4e journées auront lieu du 7 au 15 octobre, alors que les deux dernières



journées sont programmées du 11 au 19 novembre 2024.

Lors de la précédente CAN-2023 (reportée à 2024) disputée en Côte d'Ivoire, l'Algérie a été éliminée dès le premier tour de la compétition, pour la deuxième fois de rang après l'édition de 2021 (reportée à 2022) au Cameroun.

Composition des quatre chapeaux du tirage au sort :

Chapeau 1 : Algérie, Sénégal, Nigeria, Egypte, Côte d'Ivoire, Tunisie, Mali, Cameroun,

Afrique du Sud, Ghana, RD Congo, Maroc  
Chapeau 2 : Cap-Vert, Burkina Faso, Guinée, Guinée Equatoriale, Gabon, Zambie, Ouganda, Angola, Bénin, Namibie, Mozambique, Madagascar

Chapeau 3 : Kenya, Mauritanie, Congo, Togo, Libye, Guinée-Bissau, Comores, Tanzanie, Malawi, Sierra Leone, Soudan, Centrafrique  
Chapeau 4 : Zimbabwe, Niger, Gambie, Rwanda, Burundi, Ethiopie, Botswana, Eswatini, Lesotho, Liberia, Soudan du Sud, Tchad.

OULED FAYET

### Deux dangereux dealers arrêtés

Les services de sécurité de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade mobile de police judiciaire de la circonscription administrative de Chéraga, plus précisément au niveau de plusieurs quartiers d'Ouled Fayet, ont réussi dans le courant de la semaine écoulée à interpellier deux individus versés dans la détention et la commercialisation de résine de cannabis. C'est ce qu'annonce ce mercredi un communiqué de la DGSN. L'enquête diligentée sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent a permis la découverte et la saisie de pas moins d'un kilo et cent grammes de résine de cannabis. Après finalisation des procédures légales de mise, les suspects ont été déferés devant la justice pour constitution d'une bande de malfaiteurs, détention et commercialisation de drogue, ainsi qu'atteinte à la santé publique.

VIRTUOSE DE LA MUSIQUE  
ANDALOUSE

### Nourredine Saoudi tué dans un accident de la route

Le monde de la Culture est en deuil. L'auteur interprète Nourredine Saoudi a été tué, hier, dans un accident de la circulation, à quelques encablures de la wilaya de Tipaza.

Le défunt, élève des derniers grands maîtres de l'école de musique algéroise, a occupé les fonctions de directeur de l'Opera d'Alger Boualem Bessaïeh. Il était membre fondateur de plusieurs associations de musique andalouse, à l'instar d'El Fakhardjia et Essendoussia. Il a beaucoup contribué à la préservation et à la socialisation de la mémoire culturelle et musicale andalouse.

AIN DEFLA

### Décès de 2 enfants par noyade à Ben Allal

«Deux (02) enfants âgés d'environ 13 ans ont trouvé la mort par noyade dans la commune de Ben Allal (nord-est d'Ain Defla)», a-t-on appris des services de la protection civile.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus en fin de l'après-midi à 18H30 au niveau de la localité «Touah El Merdja» relevant de la commune de Ben Allal, pour repêcher les corps sans vie de deux enfants âgés d'environ 13 ans, morts noyés dans un bassin agricole», ont indiqué les mêmes services.

C'est le deuxième accident tragique de la semaine dans la wilaya puisque les mêmes services ont enregistré, samedi dernier, la mort par noyade d'un jeune de 17 ans dans un bassin destiné à l'irrigation agricole dans la localité d'Oued Beddi qui relève de la commune d'Arib.

Le 16 mai dernier, un enfant de 14 ans avait trouvé la mort par noyade, au niveau du barrage «Ghrib» dans la commune d'Oued Chorfa, à l'est de la wilaya.

Notons également que la direction locale de la protection civile a lancé depuis juin une campagne de sensibilisation aux risques de la baignade dans les barrages à partir du barrage Ghrib d'Oued Chorfa et celui de Sidi M'hamed Ben Tiba à Arib.

62<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
DE L'INDÉPENDANCE

### Tassili Airlines lance des réductions exceptionnelles

À l'occasion de la célébration du 62<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance, la compagnie aérienne Tassili Airlines a lancé des réductions exceptionnelles allant jusqu'à 62% sur les vols internationaux, a annoncé la compagnie hier dans un communiqué, précisant que l'offre sera valable du 5 juillet au 7 septembre 2024.

Tassili Airlines a précisé que «cette offre permettait de bénéficier de réductions sur les billets d'avion vers toutes les destinations internationales, avec, à titre d'exemple, un aller simple de l'Algérie vers la France à partir de 13.600 DA seulement et un aller simple de la France vers l'Algérie à 94 euros.»

«L'offre concerne également les billets en première classe, dont le prix est à partir de 49.000 DA seulement pour un aller simple de l'Algérie vers la France et de 438 euros de la France vers l'Algérie», ajoute le communiqué. A noter que la compagnie Tassili Airlines (filiale du groupe Sonatrach à 100%) est spécialisée dans le transport des professionnels du secteur pétrolier et parapétrolier depuis sa création en 1998 et dans le transport régulier domestique et international depuis mars 2013.



### Félicitations

À Amel  
et Mahadi

Félicitations pour l'obtention de ton brevet mon cher Mahdi et pour ta 5<sup>e</sup>, petit cœur Papicha ! Vous n'avez pas idée à quel point votre réussite m'a fait plaisir. C'est une étape importante que vous venez de franchir avec succès. Eh oui, comme le temps passe vite ! Comment ne pas me souvenir de la petite fille et du petit garçon franchissant pour la première fois la porte de l'école ? Pour moi votre maternelle c'était hier. Je suis si fier de vous et du chemin que vous avez parcouru. Vos succès résonnent comme ceux des jeunes athlètes qui se surpassent. Vous avez montré de la persévérance et du courage, et Dieu merci, vos sacrifices ont payé. Que ces succès soient les premiers d'une longue série, et que vous continuez à viser toujours plus haut. Pour ce, j'espère vous serez gâtés et emplis de cadeaux grâce à vos parents, grand-mère, tantes, tontons, proches et amis, qui sont fiers de vous. Profitez de chaque instant en attendant la reprise de vos études !

Encore bravo et bonne continuation pour la suite  
de vos études !  
Votre tonton qui vous aime très fort